

En 2015/2016, le service petite enfance a donné son feu vert avec le projet d'éveil sensoriel sur les couleurs !

Les tout-petits ont planté, senti, touché des herbes aromatiques, des textures, des objets... Ils ont aussi exploré, manipulé, en imprimant leur empreinte, en collant différentes matières. Ils ont chanté ou encore cuisiné des mets de toutes sortes... De vrais cordons bleus ! Les parents ont aussi été invités à participer au projet en fournissant du matériel de récupération (pages jaunes, cartons et divers matériaux...) et en venant partager un moment convivial au mois de juin.

Autre fil rouge de l'année : la création de valises de couleurs auxquelles vous avez participé avec les professionnelles des multi-accueils, véritables malles aux trésors dont la découverte se poursuivra tout au long de l'année prochaine !

Encore merci à toutes pour votre implication et votre participation.

Et quand un projet s'achève, un autre voit le jour. En 2016/2017, c'est autour du thème de la tradition que le service petite enfance va créer et imaginer avec des contes, comptines, de la musique, des jeux traditionnels, des recettes anciennes... À suivre...

**Anne BILLET**  
Responsable du secteur petite enfance

Les couleurs de chacune des valises apparaissent dans l'article... Les avez-vous trouvées ?

Dossier

## LA SEPARATION



## UNE PETITE MAISON POUR OISEAUX

Voici une idée de bricolage pour donner un abri et à manger aux oiseaux cet hiver.

Pour que l'enfant participe vraiment à la création de la maison, il est important que l'adulte l'accompagne et reste à ses côtés.

### ○ Pour fabriquer votre maison :

- Une brique de lait (ou de jus d'orange)
- Des demi-épingles en bois
- Un pique à brochettes en bois (coupé) ou autre bâton fin trouvé lors d'une balade
- Un cordon

**Pour les adultes :** un cutter, une règle, de la colle, un stylo, de la peinture acrylique, du vernis.

**1/** Tout d'abord, créons une fenêtre à notre maison. Pour cela, il nous suffit de la dessiner sur la brique et ensuite de la découper.

**2/** L'enfant peut alors peindre sa brique comme il le souhaite (attention c'est de l'acrylique). Plusieurs couches peuvent être nécessaires.

**3/** Maintenant, faisons aux oiseaux un petit perchoir pour qu'ils puissent se reposer. Pour cela, il suffit de prendre le pique à brochettes et de percer un trou au-dessous de la fenêtre.



**4/** Fabriquons le toit de notre maison en collant les épingles. L'enfant peut ensuite les peindre à sa guise.

Pour que la peinture tienne bien, on peut la vernir.

Et pour finir, ajoutons un cordon pour pouvoir la suspendre.

Bien sûr, nous n'oublions pas de mettre des graines dans cette maison.

**Ps :** c'est une maison un peu éphémère, alors installez-la plutôt sous un préau pour la protéger un minimum de l'hiver.

## SOIREEES SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

**RAM**  
Relais Assistantes Maternelles

**oogo**  
ROCHE BRESSUIRE

Soirées d'information  
à destination des parents et des assistantes maternelles  
**LE CONTRAT DE TRAVAIL**  
Période d'essai - Mensualisation - Indemnités

**MER 1<sup>er</sup> JUIN**  
à 20h30  
Pôle environnement  
ZI St-Porchaire  
à BRESSUIRE

Inscription obligatoire au 05 49 81 75 75  
ou ram.bressuire@agglot2b.fr

**JEU 9 JUIN**  
à 20h30  
Espace de la Roche  
St-Aubin de Baubigné  
à MAULÉON

Inscription obligatoire au 05 49 81 60 31  
ou relais.mauleron@agglot2b.fr

GRATUIT  
PLACES LIMITÉES

En juin dernier, les animatrices des 6 RAM du territoire de l'Agglomération ont organisé deux réunions d'information sur le contrat de travail (mensualisation en année complète, en année incomplète, acquisition et rémunération des congés payés, heures complémentaires, heures majorées...).

Ces soirées gratuites ont eu lieu le mercredi 1<sup>er</sup> juin à Bressuire et le jeudi 9 juin à Mauléon (Saint-Aubin de Baubigné). Elles ont réuni environ 80 assistantes maternelles et parents.

Merci pour votre participation !



# SIÈGE AUTO : LA SECURITE EN VOITURE

Le Code de la Route rend obligatoire le port de la ceinture de sécurité homologuée pour tout conducteur ou passager d'un véhicule à moteur, à l'avant comme à l'arrière.

Un enfant de moins de 10 ans doit obligatoirement voyager dans un siège adapté à son âge, à son poids et à sa morphologie.

La norme R44 distingue 5 groupes correspondant au poids de l'enfant :

## Groupe 0 : de la naissance à 10 kg (ou jusqu'à 70 cm)

Installé dans un siège placé dos à la route, à l'avant ou à l'arrière de la voiture, l'enfant bénéficie d'une protection maximale en cas de choc frontal.

## Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg (ou jusqu'à 80 cm)

Ce siège permet de transporter l'enfant dos à la route, dans une position semi-allongée. Il doit être installé dans les mêmes conditions que le siège du groupe 0.

## Groupe 1 : de 9 à 18 kg (ou jusqu'à 1m)

L'enfant peut être installé dans un siège doté d'un harnais (siège-baquet) ou dans un siège avec tablette de protection (siège à réceptacle) susceptible de se fixer aux deux points d'ancrage de la ceinture médiane. L'enfant se tient bien assis et peut résister aux forces qui le propulsent vers l'avant lors du freinage.

## Groupe 2 : 15 à 25 kg et groupe 3 : 22 à 36 kg (ou jusqu'à 1,50 m)

La taille et la corpulence de l'enfant imposent de l'installer dans un siège ou sur un coussin rehausseur. Il y restera jusqu'à ses 10 ans.



À partir de 2018, la norme R44 sera remplacée par la nouvelle norme européenne R129 (ou Isize). Elle renforce la sécurité des enfants en voiture en imposant le système de fixation Isofix, en classant les sièges selon la taille de l'enfant et non plus son poids et en allongeant la période obligatoire d'installation dos à la route (15 mois et 80 cm minimum).

Plus de détails sur [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)



## MOTS D'ENFANTS

○ Devant une voiture arrêtée sur le bord de la route avec les warnings, Timéo s'interroge :

« Regarde Harine, la voiture elle est pannée ! »

○ Claudie, assistante maternelle, soulève une caisse restée à cet endroit depuis quelques temps. De la poussière se déplace. L'enfant lui dit alors :

« Oh, un mouton qui vole ! »

○ Nous ramassons des pâquerettes et devant le magnifique parterre de roses rouges de la mairie, Lilya s'arrête et me demande une fleur rouge. Je lui dis qu'on ne peut pas ramasser les roses ! Elle me regarde les mains sur les hanches :

« Ce sont pas des roses, ce sont des rouges ! »

○ Capucine dit :

« Et moi je suis grande, très grande... jusqu'à ma tête ! »

## VOTRE SITUATION CHANGE

Nouveau n° de téléphone, déménagement, place disponible...

Pensez à prévenir l'animatrice du Relais pour lui permettre de donner les informations en temps réel aux familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant. Vous pouvez également lui envoyer votre e-mail pour qu'elle vous transmette de la documentation, les actualités législatives, des idées ou des informations sur les activités du RAM...

Parce qu'elle délivre votre agrément, pensez aussi à prévenir la PMI de tout changement de situation.

## NUMEROS UTILES

En cas d'accident, dans la panique du moment, il est fréquent d'en oublier les numéros de téléphone des services de secours.

Afin de les joindre au plus vite, il est vivement conseillé d'avoir près du téléphone un mémento avec les différents numéros à joindre :

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Police : 17
- Centre antipoison :  
02 41 48 21 21 (Angers)  
05 56 96 40 80 (Bordeaux)
- PMI
- Les numéros des parents des enfants accueillis et des personnes à prévenir

Un modèle de mémento a été élaboré par les RAM. N'hésitez pas à le demander.

## DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre 1989, de nombreux pays ont signé la Convention Internationale des Droits de l'enfant, un texte qui permet de mieux respecter et protéger les enfants.

Depuis, chaque année, le 20 novembre, c'est la Journée des Droits de l'Enfant.

**J'ai le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné.**

**J'ai le droit de jouer, danser, chanter.**

**J'ai le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.**

**J'ai le droit d'aller à l'école.**

**J'ai le droit d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée.**

**J'ai le droit d'avoir la liberté de pensée et de religion.**

**J'ai le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir.**

**J'ai le droit d'être protégé de la violence et de l'exploitation.**

**J'ai le droit d'être écouté des adultes et de leur dire "non".**



# LA SEPARATION



"Vient le moment où Tom et son parent doivent se quitter et se dire au revoir pour quelques heures. Tom retrouve alors Thérèse, assistante maternelle, avec qui il passera la journée."

Si banale qu'elle puisse paraître, cette séparation reste pourtant un moment particulier autour de ce qui se joue entre les différentes personnes alors en présence. La séparation est un moment **important, parfois difficile pour le parent, le professionnel et l'enfant.**

Pourquoi ? Que ressent l'enfant à ce moment précis ? Et le parent ? Comment aider l'enfant et son parent à se séparer ? Quel est le rôle du professionnel ?

Voici un peu de théorie pour comprendre ce processus.

## o La notion d'attachement

Winnicott, pédiatre, psychiatre et psychanalyste britannique, parle de 3 phases :

o Les **premiers mois**, le bébé est dans une **unité duelle** avec sa mère. Il croit qu'il ne fait qu'un avec elle. Pour lui il n'y a aucune différence. Il est totalement dépendant de l'autre.

o Progressivement, aux alentours de **6 mois**, l'enfant **commence à se détacher** de sa mère. Il prend alors conscience de son individualité. Cet état, peut engendrer diverses réactions émotionnelles (peur de l'abandon, pleurs au moment de se séparer, colère...).

o Puis vers **8 mois**, lorsque l'enfant développe son activité motrice par le quatre pattes, puis par la marche, il construit par lui-même une distance avec le parent. L'enfant découvre qu'il

peut s'éloigner. C'est pour lui le début de l'autonomie physique. Il en est de même avec l'apparition du langage. La présence du parent est nécessaire à l'enfant pour se réassurer, se recharger émotionnellement. L'enfant va osciller **entre le rapprochement et l'éloignement**, ce qui peut générer un état angoissant. L'enfant évolue peu à peu en créant sa propre identité.

o Vers l'âge de **2-3 ans**, l'enfant est dans une période d'**affirmation de soi**. Il grandit mais reste malgré tout dépendant de son parent. C'est à cette période qu'il prend réellement conscience qu'il est un être différent et pour l'exprimer, il va s'opposer à ses parents. Comme le disait Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste, l'enfant "dit non pour faire oui" : il veut qu'on l'aide à faire seul, il est dans la phase de séparation/individuation.

## ○ Le ressenti de l'enfant

Chez l'enfant, la séparation peut se matérialiser par des émotions de différentes natures : les pleurs, la colère... qui apparaissent lorsque le parent est sur le point de partir. Elles sont un moyen d'extérioriser, d'exprimer une tension intérieure trop grande. L'enfant est en désaccord face au départ de son parent.

Il est aussi nécessaire d'être vigilant et de s'arrêter sur les cas d'enfants qui ne s'expriment pas ou peu ou de manière décalée par rapport au départ des parents. Certains enfants retiennent leurs émotions (ex : Tom refuse de manger, il ne dort pas, ne joue pas...).



## ○ Et pour le parent, qu'en est-il ?

La séparation provoque aussi chez le parent différentes réactions, diverses attitudes, propres à sa personnalité, à son identité et son histoire. Il est parfois difficile pour un parent de partir et de laisser son enfant, surtout lorsque celui-ci exprime des émotions tels que les pleurs. Certains sont pressés, d'autres prennent le temps ou partent sans rien dire, "en cachette", en pensant que ce sera plus facile pour l'enfant. Le parent peut aussi penser qu'en laissant son enfant, celui-ci va cesser de l'aimer, lui en voudra...

## ○ Alors en tant que professionnel, comment se positionner, comment agir ?

### ○ Se sentir bien accueilli pour mieux se séparer

Tisser des liens avec une personne inconnue ne se fait pas du jour au lendemain. Cela demande du temps.

Une période de familiarisation ou autrement dit "période d'adaptation" est importante lorsqu'un parent et son enfant intègrent un nouveau lieu. Cette période est souvent définie en terme de temps (1h un jour, puis le temps d'un repas...). Elle est prolongée en fonction des besoins de chacun, l'essentiel étant de s'adapter mutuellement et en douceur.

Pour l'enfant, ce temps est capital, pour qu'il accepte qu'une autre personne s'occupe de lui. Il doit tolérer cette personne de "substitution". C'est pourquoi, il est important que le premier contact de l'enfant avec le professionnel se fasse toujours en présence du parent pour faire connaissance et commencer à créer un lien de confiance. L'enfant peut anticiper, avec son parent, la séparation à venir. L'implication que va manifester le professionnel au moment de l'accueil, ainsi que son engagement dans cette relation, peut procurer chez l'enfant une satisfaction d'ordre affectif, une reconnaissance et le sentiment que l'autre prend en compte ses émotions.

Pour le parent, ce temps d'adaptation est l'occasion d'appivoiser le lieu, de s'adapter à cette réalité où il va devoir dire au revoir à son enfant. Le parent peut échanger avec le professionnel sur les habitudes de vie de l'enfant, il peut faire part de ses interrogations pour parvenir à se représenter ce que vivra son enfant dans ce nouvel environnement.

Pour le professionnel, il est question de découvrir cette nouvelle famille, de cheminer en toute discrétion pour apprendre à la connaître avec son histoire, ses inquiétudes, ses certitudes.

Pour les autres enfants déjà accueillis, c'est aussi un moment où ils doivent apprendre à connaître cet enfant et sa famille, accepter de laisser une place, un espace, les jeux...

### o L'objet transitionnel, le "doudou"

L'objet transitionnel (nommé ainsi par Winnicott), objet choisi par l'enfant souvent entre quatre et douze mois, et plus singulièrement appelé "doudou", est un outil médiateur, un objet chargé d'affect : un bout de tissu, une peluche ou autre objet dont la texture et l'odeur familière revêtent une signification vitale permettant à l'enfant de lutter contre ses angoisses. De plus, ce doudou a l'odeur de la maison, il lui évoque son parent absent. Par l'intermédiaire de cet objet, l'enfant trouve un moyen de surmonter ses angoisses lors de la séparation. C'est en étant rassuré que l'enfant pourra explorer le nouvel espace, les jouets...

### o Le rituel, un repère dans la séparation

La transition entre la maison et le domicile de l'assistante maternelle peut aussi être aménagée par des rituels. Il s'agit d'actes qui se répètent dans la vie quotidienne, qui apportent un sens et des repères à l'enfant et donc un sentiment de sécurité.

Le rituel permet à l'enfant d'anticiper la séparation avec son parent (ex : Tom regarde chaque matin son parent

partir par la fenêtre dans les bras de son assistante maternelle). Ces rituels instaurés sont personnels et différents pour chaque famille (sous forme de jeux symboliques comme le "caché coucou", de paroles, de gestes...).

### o Le positionnement et la verbalisation

Lorsque la séparation se révèle difficile pour l'enfant, l'adulte a tendance à vouloir le consoler et faire taire ses pleurs ou les empêcher car il pense que si l'enfant ne pleure plus, c'est qu'il va mieux. Pourtant les pleurs ou la colère permettent à l'enfant de verbaliser son sentiment de vie ou d'abandon.

Il est important que le professionnel **mette des mots** sur ce que l'enfant exprime, sur ses émotions, le départ de son parent et surtout son retour (ex : "maman viendra te chercher après le goûter"). Les souffrances, les inquiétudes que l'enfant peut ressentir ont besoin d'être verbalisées, pour éviter de générer chez lui des angoisses et du mal être (ex : "je vois que c'est difficile ce matin pour toi Tom, mais tu sais, si maman t'a emmené, c'est parce qu'elle doit aller travailler").

### Petite bibliographie pour adultes :

"Détache-moi ! Se séparer pour grandir", Marcel RUFO, Édition Anne Carrière, Paris 2005.

"Maman-bébé : se séparer sans flipper", C. SANDNER, Hachette 2010.

"Prendre le temps de se dire au revoir", C. SCHUHL, Métiers de la petite enfance, n°142, septembre 2008.

"De petites séparations ordinaires", C. SCHUHL, Métiers de la petite enfance, hors-série, juin 2005.

### Quelques histoires à découvrir avec l'enfant :

"Bébés Chouettes", Martin WADDELE et Patrick BENSON, collection Kaléidoscope

"À tout à l'heure !", Thierry BEDOUET, Édition Milan jeunesse, 2016.

"À ce soir !", Jeanne ASHBE, Édition école de loisirs 1995.



## MATINEES JEUX

Des matinées autour du jeu sont organisées en partenariat avec le Centre Socio culturel de Cerizay et le Réseau de Lecture Publique.

En famille ou en tant qu'assistante maternelle, vous pourrez à nouveau découvrir et participer à différentes activités.

**Le samedi 15 octobre**

de 10h à 12h à la salle des fêtes | Le Pin

Des informations complémentaires vous seront transmises ultérieurement.



## PROJET COLORISSIMOMES

Qu'en est-il de notre valise **JAUNE** ?

Depuis septembre 2015, plusieurs rencontres ont eu lieu dans les locaux du Relais à Cerizay. Des professionnelles des multi-accueils et des assistantes maternelles des différents services gérés par l'Agglomération ont imaginé et créé une valise **JAUNE** contenant de multiples objets, chansons, recettes, jeux... dans l'idée de favoriser l'éveil sensoriel du tout-petit.

À la rentrée 2016, la mise en circulation des valises colorées entre les différentes structures Petite Enfance de l'Agglomération du Bocage Bressuirais permettra la découverte des trésors qui y sont cachés.

Vive le partage et les échanges d'idées !



## FORMATION CONTINUE



Un certain nombre d'assistantes maternelles ont participé à des formations dans le cadre de leur professionnalisation.

Nous avons pu recenser 4 formations :

- "Accueillir un enfant de moins de 3 ans" : 6 inscrites,
- "Assurer la sécurité et la prévention des risques au domicile" : 7 inscrites,
- "Gestion du stress et relaxation" : 9 inscrites,
- "Préparation du certificat sauveteur secouriste du travail (SST)" : 10 inscrites.

Si vous êtes intéressée par une formation, un catalogue édité par IPERIA est consultable sur le site [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)

Nous pouvons également vous accompagner dans votre réflexion et vos démarches.



# COMPTINE A MIMER

## O Petit Moulin

Frappent frappent petites mains  
(on tape dans les mains)

Tourne tourne petit moulin  
(la main droite tourne autour de la main gauche)

Nage nage petit poisson  
(les deux mains jointes miment la nage)

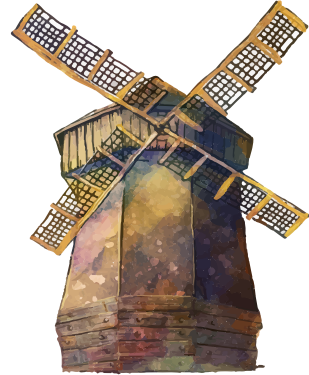
Vole vole petit oiseau  
(les mains miment le vol)

Petites mains ont bien frappé  
(on tape dans les mains)

Petit moulin a bien tourné  
(la main droite tourne autour de la main gauche)

Petit poisson a bien nagé  
(les deux mains jointes miment la nage)

Petit oiseau s'est envolé  
(les mains miment le vol)



# PETITES DOUCEURS

## O Le muffin aux myrtilles

- 100 g de myrtilles
- 2 œufs
- 150 g de farine
- 60 g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 40 g de beurre
- 1 yaourt au lait entier
- 1 cuillère à café de levure chimique



Faire fondre le beurre dans une casserole.  
Beurrer les moules.  
Casser les œufs, y ajouter les 2 sucres, le yaourt et le beurre fondu.  
Mélanger dans une jatte la farine et la levure, rajouter le au mélange précédent.  
Ajouter les myrtilles délicatement et verser dans les moules.  
Cuire 15 min thermostat 5.

# PLANNING DES MATINEES

## ○ Cerizay, Montravers et Saint-André sur Sèvre

de 9h30 à 11h30



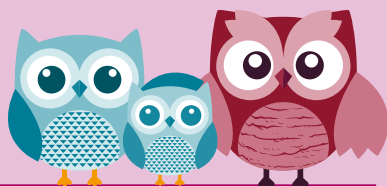
	<b>Cerizay</b> Espace Enfance le lundi et le jeudi	<b>Montravers</b> Salle Jules Gabilly, le lundi	<b>Saint-André sur Sèvre</b> Salle du Jardin du Cloître, le lundi
Septembre	12, 15, 22, 26 et 29	19	
Octobre	6, 10, 13, 20 et 27	17	3
Novembre	3, 7, 10, 17, 21 et 24	28	14
Décembre	1, 5, 8 et 15		12
Janvier	5, 9, 12, 19, 23 et 26	16	30

## ○ Brétignolles, Cirières, Combrand et le Pin

le mardi de 9h30 à 11h30



	<b>Brétignolles</b> Maison des associations	<b>Cirières</b> Salle des fêtes	<b>Combrand</b> Salle annexe du Foyer des Jeunes	<b>Le Pin</b> Salle des fêtes
Septembre	13	20	27	
Octobre	11	18		4
Novembre	22	29	8	15
Décembre			6	13
Janvier	3 et 31	10	17	24



## ○ La Forêt sur Sèvre

le vendredi de 9h30 à 11h30

	<b>La Forêt sur Sèvre</b> Trait d'Union au 1 <sup>er</sup> étage
Septembre	16, 23 et 30
Octobre	7 et 14
Novembre	4, 18 et 25
Décembre	2, 9 et 16
Janvier	6, 13, 20 et 27

## ○ Courlay et Saint-Jouin de Milly

le jeudi de 9h30 à 11h30



	<b>Courlay</b> Espace du Midi	<b>Saint-Jouin de Milly</b> Salle la Jovinienne
Septembre	15, 22 et 29	
Octobre	13	6
Novembre	3, 10 et 24	17
Décembre	1 <sup>er</sup> et 8	15
Janvier	5, 12 et 19	26

## PEINTURE MAISON

Recette utile pour les tous les parents et assistantes maternelles qui veulent utiliser une peinture naturelle et comestible !

### Ingrédients

2 tasses d'eau,  
¼ de tasse de sucre,  
½ tasse de sel,  
2 tasses de farine,  
Colorant alimentaire (couleurs primaires :  
bleu, rouge, jaune)

Mélanger tous les ingrédients.  
Colorer en ajoutant une pointe de colorant alimentaire.  
Pour obtenir la teinte souhaitée, verser goutte par goutte.  
Chauffer le mélange jusqu'à ce qu'il se densifie un peu.

La peinture comestible est fin prête pour être utilisée !



**RAM | Cerizay**  
Valérie Gelin et Stéphanie Cogny  
1, Espace Jacques Brel  
05 49 80 15 61  
ram.cerizay@agglo2b.fr

### Permanences

Lundi et mardi 10h30 - 12h  
Mercredi et jeudi 15h30 - 17h  
Vendredi 17h - 18h30

Agglomération du Bocage Bressuirais  
Action sociale et services à la personne  
2 place du Millénaire - BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex  
05 49 81 75 75 - social@agglo2b.fr  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

**agglo**  
BOCAGE BRESSUIRAIS

